

STAGE AU TOGO

8 août au 20 août 2011

Horaires et enseignement

Tous les jours excepté le dimanche : de 9h à 12h et de 15h à 18h

Les mercredis après-midi et les samedis après-midi sont réservés au travail personnel et aux répétitions de groupes pour la préparation des concerts.

Les cours de 1h30 chacun sont assurés par des enseignants autochtones :

- un enseignant pour les rythmes (différents "tamtam")
- un enseignant pour les mélodiques (balafon, kora)
- un enseignant pour la danse africaine
- un enseignant pour la voix parlée et chantée (un griot)

sous réserve de modifications sur place et en fonction du nombre de stagiaires

Ainsi, chaque jour, les stagiaires s'initieront aux quatre disciplines qui sont complémentaires et indissociables dans la musique africaine.

Un concert sera organisé à la fin du stage et filmé.

Prix et modalités de paiement :

300 € par stagiaire (285 € plus 15 € d'adhésion) comprenant l'acheminement de l'aéroport au lieu d'hébergement, l'hébergement, le repas de midi pendant le stage, et les cours.

Les petits déjeuners, les repas du soir et les sorties privées sont à la charge des stagiaires.

Le paiement se fait :

- la moitié soit 150 € à l'inscription non remboursables en cas de désistement.
- l'autre moitié à l'arrivée sur le lieu du stage.

Dates du stage

Du lundi 8 août au samedi 20 août, arrivée la veille avec possibilité de rester une semaine supplémentaire pour le tourisme.

Nous accueillerons 16 stagiaires maximum.

Il est prudent de s'inscrire dès janvier pour avoir un prix intéressant sur le vol et se renseigner auprès des compagnies aériennes ou à l'association.

Attention :

Il faut être en possession d'un passeport (délai de 3 semaines à un mois)

La vaccination contre la fièvre jaune est obligatoire (rendez-vous à l'hôpital de la préfecture de son département)

Demander le visa au consulat du Togo à Paris après avoir acheté le billet d'avion

Acheminement et hébergement :

L'accueil et le retour à l'aéroport sont assurés par l'association.

Les stagiaires seront logés à Lomé dans deux villas situées près de l'école de musique louées par l'association : (chambres, douches et cuisine)

Le repas de midi est préparé sur le lieu de stage par deux personnes autochtones engagées par l'association.

Les petits déjeuners et les repas du soir sont à la charge des stagiaires.

Nous offrirons le 1^{er} petit déjeuner et le 1^{er} repas du soir.

Une réunion préalable sera organisée fin juin ou début juillet au cours de laquelle nous passerons le film d'un stage précédent, répondrons à vos questions et vous mettrons au courant des us et coutumes du pays car n'oubliez pas que vous serez immergé dans le milieu togolais avec ses comportements et lois différents.



Musique-Evénements

Chez M. Klugan Mawulolo

104, rue Larévellière - 49100 – ANGERS

Courriel : musiqueevenements@yahoo.fr

Site Internet : <http://www.musique-evenements.com>

L'association Musique événements a été déclarée à la Préfecture du Maine et Loire le 17 Juillet 2006 (J.O. du 12 Août 2006).

Cette association a pour objet de promouvoir la musique en Afrique de l'Ouest, plus particulièrement au Togo.

L'Association Musique-Evénements est reconnue comme organisme d'intérêt général et les dons qui lui sont versés donnent droit à une réduction d'impôt (art. 200 et 238 bis du CGI)

BULLETIN D'INSCRIPTION 2011 STAGE DE MUSIQUE ET DE DANSE AFRICAINE AU TOGO

NOM : _____ PRENOM : _____

ADRESSE : _____

DATE DE NAISSANCE : _____

TEL : _____ E-MAIL : _____

Je choisis de participer au stage qui se déroulera du **Lundi 8 au Samedi 20 août 2011**

avec possibilité de rester 1 semaine supplémentaire pour le tourisme. OUI - NON

Je souhaite participer au stage, je joins à ma présente inscription la moitié du règlement soit 150 euros, et je m'engage à verser la seconde moitié le jour de mon arrivée sur le lieu de stage.

Signature